

Toutes et tous en grève et en manifestation le 1^{er} février 2024

Pour nos postes ! Pour nos conditions de travail ! Pour nos salaires !
Agents de l'éducation nationale et territoriaux en lutte pour un véritable service public de l'éducation !

Le 1er février, les personnels de l'éducation seront en grève avec le soutien des agents territoriaux qui travaillent dans les écoles et les établissements scolaires.

Le bilan éducatif d'Emmanuel Macron et de ses sbires de l'Education Nationale est une catastrophe ! Leurs décisions et leurs contre-réformes indiquent tout autant sa volonté de casser un service public, et donc ses personnels, qui souffrent globalement de mépris à leur égard : mépris en termes de salaires, de postes (panne du recrutement, de l'attractivité...) et donc de conditions de travail, mais aussi de réformes visant à la fois à casser les qualifications professionnelles, à contrôler les pratiques pédagogiques des personnels et à faire du tri social. Il est temps de casser ce cercle vicieux et d'exiger une autre politique !

Agentes et agents territoriaux essentiels à la vie des établissements scolaires et périscolaires, à la continuité et la qualité de l'accueil des enfants, ne sont malheureusement pas mieux traités ! Dégradations des conditions de travail, précarisation des métiers, voir pour certains agents remplacés par des entreprises via des délégations de services publics.

La question d'un nombre suffisant de personnels est une question cruciale pour tous les personnels des écoles et des établissements scolaires. Un nombre de postes suffisant, ce sont aussi des conditions de travail qui s'améliorent !

À l'heure où l'inflation grimpe en flèche, la question des salaires est primordiale pour tous les agents, notamment les catégories C qui sont les plus souvent oubliés... Il est temps qu'une véritable hausse des salaires soit actée par une hausse conséquente du point d'indice et par une indexation des salaires sur l'inflation !

Nous revendiquons pour le personnel de l'Education Nationale

- **Augmentation des salaires** : hausse de 400 euros pour tous les personnels, indexation des salaires sur l'inflation, véritable augmentation du point d'indice
- **Titularisation des personnels contractuels**
- **Recrutement massif** de personnels titulaires et formés
- **20 élèves par classe**
- **Des AESH à hauteur des besoins et sous statut de fonctionnaire catégorie B**
- **Abandon des réformes des lycées généraux et technologique, de Parcours Sup, de la réforme de la voie pro, des groupes de niveau...** : ce sont des outils de tri social qui dégradent les conditions de travail des personnels et les conditions d'études des élèves
- **Retraite à 60 ans**

Nous revendiquons pour les agents territoriaux

- **L'augmentation des rémunérations**, la revalorisation du point d'indice à 6 euros et son indexation sur l'inflation, la refonte de la grille indiciaire
- **La reconnaissance du cadre d'emplois des ATSEM en catégorie B**
- **L'attribution de la Prime Ségur** pour l'ensemble des agent-es travaillant dans les établissements scolaires et périscolaires ;
- **Une ATSEM à temps plein par classe** sur tout le temps scolaire et des remplacements immédiats ;
- **La reconnaissance de la pénibilité des métiers** des agent-es de la fonction publique territoriale des établissements scolaires : baisse du temps de travail à 32 heures, des sujétions particulières, inscription des cadres d'emplois en carrière active (départ anticipé à la retraite avant 60 ans sans décote).